

Samedi le 8 décembre  
Souper et danse du temps des Fêtes



Repas à la Québécoise pour membre  
et non-membre  
Vous êtes invités à festoyer avec nous à la salle  
Lévis St-Yves à 17h30.

Apportez votre consommation

Pour réserver :  
Marion St-Yves 819-268-2084  
Sylvie Lacoursière 819-268-5760  
Louis Grenier 819-268-6218

Bienvenue à tous!



# Le Prémontexte

VOLUME 73  
NOVEMBRE—DÉCEMBRE 2018



## DANS CE JOURNAL ...

Noël du Pauvre	Page 2
Service Incendie	Page 3
Demande de permis	Page 4
Souper Noël du Pauvre	Page 5
Persévérance scolaire	Page 10
<b>Interdiction de stationner</b>	<b>Page 10</b>
Message de la Sûreté du Québec	Page 11
Âge d'or	Page 12

La prochaine séance du conseil municipal aura lieu  
lundi le 3 décembre 2018 à 19h.

**Prochaine parution : 17 décembre 2018**



Les personnes qui demandent un bon d'achat pour le Noël du Pauvre sont priées de le faire **en appelant Lucille ou Marion au 819-268-2084 avant le 7 décembre 2018.**

Nous les recevrons le samedi 15 décembre 2018 à compter de 9h à la salle des Loisirs.

Nous vous remettrons les bons d'achat **le mercredi 19 décembre prochain à partir de 11h à la salle des Loisirs.** N'oubliez pas de prendre rendez-vous et d'apporter vos cartes d'assurance maladie et sécurité du revenu ou autres, factures ou autres...

Le comité du Noël du Pauvre,

Lucille Provençal et

Marion St-Yves



## COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

NOTRE ENGAGEMENT, VOTRE SÉCURITÉ

### La vente itinérante ou le porte-à-porte

Les policiers de la Sûreté du Québec désirent rappeler quelques conseils de prévention aux résidents de la MRC de Maskinongé qui sont sollicités par des vendeurs itinérants.

Les vendeurs qui font du porte-à-porte emploient parfois des tactiques de vente sous pression et peuvent être très insistants auprès des consommateurs qui finissent souvent par acheter un produit ou signer un contrat pour un service malgré leur réticence. Voici quelques conseils :

- Gardez toujours les portes verrouillées, et ce, même si vous êtes dans la maison ou dans la cour. Cela empêchera un inconnu de pouvoir y pénétrer à votre insu.
- Regardez par la fenêtre ou judas pour voir la personne qui sonne à votre porte. Si vous ne pouvez pas la voir, demandez à travers la porte l'identité du visiteur.
- Même s'il semble honnête, il ne faut JAMAIS laisser un inconnu entrer dans la maison.
- Si la personne vous demande si vous vivez seul, DITES NON.
- Demandez à la personne de vous donner son nom et le nom de la compagnie ou de l'organisme de bienfaisance qu'elle représente et de produire une pièce d'identité avec photo. Bien la visualiser et prenez le temps de vérifier auprès de votre municipalité si la personne, la compagnie ou l'organisme a le droit d'effectuer de la vente itinérante.
- Ne donnez jamais de renseignements personnels ni de numéro de carte de crédit.
- S'il s'agit d'une occasion d'investissement, faites les recherches nécessaires. Ne signez rien et lisez tout ce qui est écrit en petits caractères.
- **Vous avez droit à un délai de réflexion pour tout contrat signé à domicile.**
- Renseignez-vous sur vos droits. Consultez [l'Office de la protection du consommateur](#). Vous pouvez également consulter le [Centre antifraude du Canada](#) pour vous informer sur les différentes fraudes courantes et les conseils de prévention à leur sujet.

La Sûreté du Québec vous invite à être vigilant par rapport à ce type de sollicitation et vous rappelle que toute information sur des activités de nature criminelle peut être communiquée en tout temps, de façon confidentielle, à la Centrale de l'information criminelle au 1 800 659-4264.

Annie Thibodeau, sergente  
Centre de services MRC-Louiseville  
Poste principal et auxiliaire, MRC de Maskinongé  
Sûreté du Québec  
819 379-7780

## PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

Le programme "Reconnaissance à la persévérance scolaire" de la municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont encourage les personnes qui complètent leurs études secondaires.

Un " certificat honorifique " accompagné d'un chèque au montant de 150,00 \$ seront remis aux personnes qui se sont qualifiées. Cette remise a lieu lors de la "Fête au village" ou à un autre moment dans l'année!

### "CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉS "

- ◇ être résident de la municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont;
- ◇ déposer une preuve d'identité (permis de conduire, carte d'assurance-maladie ou autre au bureau municipal;
- ◇ déposer le certificat, l'attestation ou l'équivalent émis par le Ministère de l'Éducation ou l'école fréquentée;



***Du 15 novembre au 15 avril, il est strictement interdit de stationner la nuit dans les rues de la municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont. L'interdiction est en vigueur de minuit à 7h.***

### 1. Avertisseur de fumée :

- ⇒ Remplacer les piles
- ⇒ Vérifier s'il est fonctionnel, sinon le remplacer
- ⇒ S'il a plus de 10 ans, le remplacer
- ⇒ Selon le règlement de prévention des incendies, chaque étage doit avoir un avertisseur de fumée.



### 2. Détecteur de monoxyde de carbone :

- ⇒ Selon le règlement de prévention des incendies, chaque résidence ayant un garage relié à celle-ci doit posséder un détecteur de monoxyde de carbone.
- ⇒ Si le détecteur à plus de 6 ans, le remplacer.

### 3. Cheminée :

- ⇒ N'oublier pas de faire ramoner votre cheminée
- ⇒ Remplacer les pièces défectueuses
- ⇒ Chauffer toujours avec du bois sec
- ⇒ Garder toujours l'espace libre autour de votre poêle

### 4. Sécheuse à linge :

- ⇒ Vérifier régulièrement le filtre pour éviter une surchauffe qui peut provoquer un début d'incendie
- ⇒ Vérifier le boyau qui mène vers l'extérieur
- ⇒ Le boyau de sortie doit être en aluminium flexible et non en plastique.

**Pour informations,**  
contactez M. Denis Bergeron,  
directeur incendie :  
819-996-0216



# Résidus Domestiques Dangereux (RDD)

On les reconnaît facilement aux symboles apparaissant sur leur emballage.



Ils sont partout, du sous-sol au garage, en passant par la remise, sans oublier la cuisine et la salle de bain.

Les méthodes d'élimination traditionnelles ne leur conviennent pas. Apportez-les à un écoentre.

## Conseils de sécurité

- Assurez-vous de l'étanchéité des contenants.
- Ne mélangez pas les produits ensemble.
- Conservez les produits dans leur contenant d'origine.
- Respectez les consignes de sécurité inscrites sur l'emballage.

**ET SURTOUT**  
Ne déversez JAMAIS de RDD dans l'évier, la nature ou les ordures!

**Les résidus domestiques dangereux (RDD) sont acceptés du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre seulement. Seules les peintures, huiles et batteries d'automobiles sont acceptées toute l'année.**



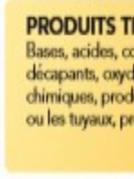
**PEINTURES ET AUTRES PRODUITS DE REVÊTEMENT**  
Peintures, teintures, vernis, cires, polis, goudrons



**PRODUITS CONTENANT DES MÉTAUX LOURDS**  
Piles (nickel-cadmium, lithium), ballasts, thermomètres au mercure, tubes fluorescents et ampoules fluocompactes



**PRODUITS AUTOMOBILES**  
Batteries d'automobiles, huiles usagées, contenants et filtres à l'huile, lubrifiants, graisses et dégraissants, antigels, essence



**PRODUITS TRAITANTS**  
Bases, acides, colles, chlores, solvants, diluants, décapants, oxydants, pesticides, poisons, engrais chimiques, produits d'entretien pour la piscine ou les tuyaux, préservatifs pour le bois



**PRODUITS D'ENTRETIEN MÉNAGER**  
Nettoyants, détachants, récurants, javellisants, assouplisseurs



**COSMÉTIQUES**  
Vernis et dissolvants à ongles, alcool à friction, fixatifs, colorants capillaires



**PRODUITS CONTENANT DES GAZ**  
Aérosols, bonbonnes de propane ou de butane



**MÉDICAMENTS**  
Comprimés, sirops, crèmes, pâtes



Le bureau municipal sera fermé pour les vacances de Noël du jeudi 20 décembre 2018, 16h, jusqu'au 3 janvier 2019. Nous serons de retour le lundi 7 janvier dès 9h pour vous servir.

## NOEL DU PAUVRE

Souper spaghetti le samedi 17 novembre 2018

À 17h30 suivi de la danse à 19h.  
Salle Lévis St-Yves  
2451, rue Camirand

Coût : 15,00\$

Réservation :  
Lucille ou Marion 819-268-2084



### La Coop

La Coopérative d'aide à domicile de la MRC de Maskinongé est une Entreprise d'économie sociale d'aide à domicile (EÉSAD), membre du Réseau des EÉSAD, et est un organisme sans but lucratif.

### Notre mission

- Offrir des services accessibles et de qualité, centrés sur le respect et la dignité des personnes et cela au meilleur coût possible en conformité avec les valeurs coopératives.
  - Permettre à toute personne de demeurer chez elle et d'être soutenue de façon digne et respectueuse.
- COMMENT ?** En offrant à ses membres, des services de soutien à domicile comme de **L'ENTRETIEN MÉNAGER** et des **SERVICES D'ASSISTANCE PERSONNELLE**.

Régie de l'assurance maladie Québec  La Coop est accréditée par la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) et elle est la seule, sur le territoire de la MRC de Maskinongé, à pouvoir vous faire bénéficier du **Programme d'exonération financière d'aide à la vie domestique (PEFSAD)**.



**Aides financières pour nos services d'entretien ménager (aide domestique)**  
Aide fixe automatique de 4\$ pour chaque heure de services rendus est offerte à toutes les personnes de 18 ans et plus, peu importe leur revenu ou leur état de santé.



Aide variable allant de 1,43\$ à 11,44\$ S'AJOUTE à l'aide fixe, pour chaque heure de services rendus, et est calculé en fonction du revenu et de la situation familiale. Cette aide est offerte à toutes les personnes de 65 ans et plus. Les personnes de 18 à 64 ans peuvent être admissibles si elles sont référées par le CIUSSS MCQ.



Tous nos services sont admissibles au **crédit d'impôt** pour maintien à domicile d'une personne âgée. Pour 2018, Revenu Québec offre un crédit d'impôt de 35% aux personnes de 70 ans et plus.

Depuis plus de 20 ans, la Coop offre ses services aux résidents de : Sainte-Angèle-de-Prémont, Saint-Alexis-des-Monts, Sainte-Ursule, Saint-Édouard-de-Maskinongé, Saint-Paulin, Louiseville, Maskinongé, Saint-Barnabé, Saint-Justin, Saint-Léon, Saint-Sévère et Yamachiche. Et bientôt nos services seront également accessibles pour les municipalités de Charette, Saint-Boniface, Saint-Élie-de-Caxton et St-Mathieu-du-Parc.

### N'HÉSITEZ PAS À COMMUNIQUER AVEC NOUS :

Par téléphone : **(819) 228-1563**

Par courriel : [info@cadmaski.com](mailto:info@cadmaski.com)

Visitez notre site web : [cadmaski.com](http://cadmaski.com)

Nos bureaux : 760, boul. Saint-Laurent Est, Louiseville, J5V 1H9

## Matières acceptées à l'écocentre

### BOIS (gratuit)

Branches, planches, meubles, portes et fenêtres (sans vitre), armoires, plancher flottant, panneaux de fibres de bois, copeaux, marqueterie, mélamine, etc.

Destination > Recyclage / valorisation

Fabrication de panneaux de fibres de bois, pailles, litière ou valorisation énergétique.



### APPAREILS DES TIC (gratuit)

(Technologies de l'information et de la communication) cellulaires, ordinateurs, téléviseurs

Destination > Recyclage

Ce ne sont pas des résidus dangereux, mais ils contiennent des substances dangereuses. Apportez-les à un écocentre, ils seront démantelés pour ensuite être recyclés.



### MÉTAUX (gratuit)

ferreux et non ferreux  
Acier, fonte, cuivre, aluminium, acier inoxydable, etc.

Destination > Recyclage

Recyclage en fonderie.



### APPAREILS RÉFRIGÉRANTS (gratuit)

Réfrigérateur, congélateur.

Destination > Recyclage

Ce ne sont pas des résidus dangereux mais ils contiennent des gaz nocifs pour l'atmosphère (halocarbures). Apportez-les à un écocentre, ils seront purgés de leur gaz. Le gaz et le métal seront recyclés.

### COLLECTE SÉLECTIVE (gratuit)

Papiers et cartons, contenants et emballages de plastique, de métal et de verre (verre soufflé)

Destination > Centre de tri > Recyclage

Intégrés dans la fabrication de nombreux produits.



### AGRÉGATS (gratuit)

Béton, brique, pierre, etc.

Destination > Recyclage

Intégrés dans la construction de nouveaux chemins.



### RÉSIDUS VERTS (gratuit)

Feuilles, gazon, tourbe, paille, etc.

Destination > Compostage

Utilisation comme matières fertilisantes.



### PNEUS DE ROUTE DÉJANTÉS (gratuit)

Pneus d'automobiles, de camionnettes, de camions et de vélos SEULEMENT

Destination > Recyclage / valorisation

Remoulage de pneus, panneaux d'insonorisation, tapis, dos d'âne. Valorisation énergétique.



### BARDEAUX D'ASPHALTE (gratuit)

Destination > Recyclage / valorisation

Recyclage dans de nouveaux pavages et valorisation énergétique.



### AUTRES MATIÈRES (10\$ par chargement)

Bois traité ou créosoté, panneaux de gypse, laine minérale, tapis, prélaits, matelas et meubles rembourrés, vitres (verre plat), etc.

Destination > Élimination

La Régie et ses partenaires sont constamment à la recherche de nouveaux débouchés afin de donner une deuxième vie aux matières actuellement non valorisées.



**Dans votre véhicule, triezy vos résidus par catégorie de matières afin de faciliter le déchargement**